

ABN AMRO EdenTree European Sustainable Equities



Code de Transparence

pour les fonds ISR ouverts au public – Edition 2018

Mise à jour : JUILLET 2021

Le Code est promu par :



Contenu

0. Préambule	3
1. Fonds concerné par ce Code de Transparence	4
2. Données générales sur la société de gestion.....	5
3. Données générales sur le fonds ISR présenté dans ce code de transparence	13
4. Processus de gestion.....	22
5. Contrôles ESG.....	24
6. Mesures d'impact et reporting ESG	25
7. Annexes.....	30

0. Préambule

Le présent Code de transparence est la version française du Code de transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF. Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. En adhérant à ce Code, les sociétés de gestion s'engagent à répondre aux questions posées pour chacun des fonds ISR ouverts au public qu'elles gèrent.

Cette mise à jour 2018 du Code de transparence a été élaborée pour refléter au mieux les évolutions du marché de l'investissement responsable en France et en Europe.

Dans un contexte réglementaire très favorable à l'ESG et à la lutte contre le changement climatique, les réponses à ce code permettront aux fonds ISR des sociétés de gestion de répondre notamment aux dispositions de l'article 173 (paragraphe VI) de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte n° 2015-992 du 17 août 2015 (LTECV). Les questions relatives à l'article 173 sont signalées par **Art.173**

Pour rappel, suivant l'esprit de la loi et dans une démarche incitative, les réponses aux questions relatives à l'article 173 doivent être effectuées selon le principe du "appliquer ou expliquer" (comply or explain).

La réponse aux questions du Code permet de se conformer aux prescriptions réglementaires. Les signataires doivent se référer dans tous leurs documents, site internet, etc. au présent Code de Transparence.

Deux éléments-clés motivent la promotion de ce Code

Il s'agit d'améliorer la lisibilité et la transparence de la démarche des fonds ISR vis-à-vis des investisseurs, épargnants et de toute autre partie prenante et de contribuer au renforcement d'une autorégulation plus proactive favorisant le développement et la promotion des fonds ISR par la mise en place d'un cadre commun fédérateur des bonnes pratiques de transparence.

Principe directeur

Les fonds signataires du Code se doivent de donner des informations exactes en langage clair et compréhensible par un large public, adéquates et actualisées, pour permettre à l'ensemble des parties prenantes, plus particulièrement aux investisseurs et épargnants, de mieux comprendre la prise en compte des politiques et les pratiques d'intégration des enjeux ESG à la politique d'investissement des fonds.

Conformité avec le Code de Transparence

La société de gestion ABN AMRO Investment Solutions s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'état où nous opérons. Les réponses apportées aux questions du Code relèvent de notre unique responsabilité.

1. Fonds concerné par ce Code de Transparence

1.1 Nom du Fonds

- ABN AMRO EdenTree European Sustainable Equities

1.2 Encours du Fonds au 31.12.2020

- 314 millions d'euros

1.3 Classification SFDR

- Article 9, ce fonds promeut des objectifs durables
- Article 8, ce fonds promeut des caractéristiques ESG

1.4 Objectifs de gestion

- Les Fonds cherchent à investir dans des sociétés ayant une performance positive sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le portefeuille est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

1.5 Stratégies

Dominante

- Approche en sélectivité
- Approche en amélioration de note
- Autre approche

Complémentaires

- Exclusions sectorielles
- Exclusions normatives
- Engagement
- Autre approche

1.6 Classe d'actifs principale

- Actions européennes.

1.7 Exclusions appliquées par le fonds

Exclusions issues de la politique d'investissement de la société de gestion

- Entreprises avec un statut de non-conformité par rapport au Pacte Mondial
- Armes (production)
- Tabac (production et vente)
- Jeux de hasard addictifs
- Fourrures et cuirs rares (production)
- Pornographie (production)

- Organismes génétiquement modifiés (production)
- Exploration arctique, bitumineux, gaz de schiste, fracturation hydraulique
- Charbon thermique (production)
- Charbon thermique (exploitation/utilisation)
- Expérimentation animale
- Cannabis
- Energie de schiste

Exclusions issues de la politique d'investissement du gérant de portefeuille et s'additionnant à la liste ci-dessus :

- Alcool (production)
- Energie nucléaire (production)

Nota bene : ces exclusions sont soumises à des seuils exprimés soit en % du chiffre d'affaires dérivé de ces activités ou en % des capacités de production liés à ces activités. La liste des exclusions est susceptible d'évoluer.

1.8 Labels

- LuxFLAG ESG (reconduit au 1er juillet 2021 pour une période de un an)

1.9 Lien vers les documents relatifs au fonds

- KIID
- Prospectus
- Rapports annuel (positions détaillées du portefeuille) et semestriel
www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/fund-range/Prospectus

2. Données générales sur la société de gestion

2.1 Nom de la société de gestion en charge du fonds auquel s'applique ce Code

ABN AMRO Investment Solutions

Siège social : 3 avenue Hoche

75008 Paris-France

Tel : 01 56 21 60 60

Fax : 01 56 21 61 65

www.abnamroinvestmentsolutions.fr

ABN AMRO Investment Solutions est la société de gestion en charge du fonds ABN AMRO EdenTree European Sustainable Equities.

ABN AMRO Investment Solutions se positionne comme un acteur global de la gestion d'actifs au service du groupe ABN AMRO et de ses clients, aux Pays-Bas, en France et à l'étranger.

ABN AMRO Investment Solutions a délégué la gestion financière du fonds à EdenTree Investment Management afin de bénéficier de son expérience sur les marchés européens et de ses compétences en matière d'investissement responsable. En effet, EdenTree a commencé ses activités en 1988 et est un pionnier de l'investissement responsable au Royaume-Uni.

Le partenariat noué entre ABN AMRO Investment Solutions et EdenTree permet notamment à la clientèle européenne d'avoir accès aux expertises cumulées de ces 2 acteurs de la gestion d'actifs.

2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Historique

Notre société de gestion, ABN AMRO Investment Solutions, s'est investie dans le développement durable depuis déjà de nombreuses années.

- **Dès 2003**, la société de gestion propose une première solution « responsable » en gestion directe à ses clients.
- **En 2006**, ABN AMRO Investment Solutions inclut des fonds ISR externes dans sa liste de fonds recommandés.
- **Entre 2012 et 2014**, ABN AMRO Investment Solutions développe une gamme complète de fonds ISR gérés en direct de type « Best-in-class ».
- **En 2017**, ABN AMRO Investment Solutions sélectionne ses partenaires (dont Edentree Investment Management), gérants d'actifs pour assurer la gestion financière des premiers fonds ISR de sa plateforme luxembourgeoise ; ABN AMRO Investment Solutions prend des engagements forts de développement de ses activités vers les investissements ESG/Durables.
- **En 2018**, ABN AMRO Investment Solutions décide d'exclure tout investissement dans les armes controversées, la production du Tabac et les entreprises « non conformes » avec les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- **En 2019**, obtention (après candidature) de nos premiers Labels ESG pour certains de nos fonds (sous exclusivité)¹
- **En 2020**, deux nouvelles solutions « impact » rejoignent notre gamme de fonds durables.

Principes de notre démarche responsable

ABN AMRO Investment Solutions, la société de gestion d'actifs en charge du fonds :

Notre démarche en faveur du développement durable est aujourd'hui solidement ancrée dans les rouages de son organisation et trouve un large écho auprès de nos clients, partenaires et salariés. ABN AMRO Investment Solutions propose à ses clients

¹ Présenter un fonds à un Label découle d'une démarche volontaire entreprise par la société de gestion.

un investissement socialement responsable cherchant constamment à combiner création de valeur et respect des générations futures. L'intégration des critères ESG permet à la fois de mieux analyser les risques et mesurer les impacts financiers sur les investissements mais aussi de faire émerger les opportunités.

Lien vers les pages du site internet dédiées à l'investissement ESG et Durable:

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-sociallement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Who_we_are.html

EdenTree Investment Management, **société de gestion délégitaire en charge de la gestion financière du fonds** :

À l'issu d'un long processus de sélection, EdenTree Investment Management devient, en 2017, le gérant financier de notre fonds ABN AMRO EdenTree European Sustainable Equities. Nous partageons la même philosophie d'investissement responsable avec notre délégitaire car nous mettons au cœur de notre métier les enjeux environnementaux et sociétaux.

Nous entretenons des relations régulières avec notre délégitaire et travaillons ensemble sur l'évolution des processus d'investissement responsables.

Lien vers les pages du site internet de notre délégitaire dédiées à l'investissement responsable:

<https://www.edentreeim.com/approach>

2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Lien internet vers la politique d'investissement responsable :

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/socially-responsible-investment-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

Lien internet vers la politique d'exercice des droits de vote :

www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/footer/informations-reglementaires.html

Liens internet vers la politique d'engagement **Art.173** :

<https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/footer/informations-reglementaires>

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-sociallement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

2.4 Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion Art.173 ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Principes généraux de notre approche risques/opportunités

- Afin de minimiser les risques ESG, nous avons mis en place un ensemble de prérequis de durabilité basé sur des exclusions normatives et liées à l'activité de l'entreprise (détaillé ci-après).
- Afin de suivre les risques/opportunités ESG, nous avons mis en place un ensemble de processus d'évaluation ESG (détaillé ci-après).
- Nous avons défini un ensemble de facteurs ESG et de méthodologies afin de détecter les risques et opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique et à la transition énergétique.
- Les méthodologies ESG retenues² intègrent les risques ESG.

Prérequis de durabilité communs à toutes nos solutions gérées internes

PRI ET PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Toutes les sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons doivent être signataires (ou s'engager à devenir signataires) des UN-PRI et du Pacte Mondial des Nations Unies ou avoir mis en place (ou s'engager à mettre en place sous un délai raisonnable) des pratiques similaires (intégration ESG, prise en compte des controverses).

VALEURS INTERDITES - DESINVESTISSEMENT

Toutes nos décisions d'investissement doivent passer notre filtre d'exclusion issu de notre propre liste de valeurs interdites. Ces valeurs présentent en effet un profil de risque de durabilité très élevé au niveau opérationnel et de réputation (pays sous embargo international, armes controversées, entreprises impliquées dans la production de tabac, Entreprises en non-conformité avec les 10 principes du Pacte Mondial).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à notre « liste d'exclusion » disponible sur notre site web.

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-socialement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

Évaluation de la durabilité de nos fonds

PROCESSUS DE SELECTION DE NOS FONDS

Nous avons mis en place des questionnaires ESG répondant aux attentes de la réglementation européenne sur la Finance Durable.

Ces questionnaires permettent à nos équipes d'évaluer la façon dont les sociétés de gestion sélectionnées appréhendent les problématiques ESG et les enjeux de la Finance durable au niveau de leurs activités et de leurs investissements.

VALIDATION DE LA SOCIETE DE GESTION/FONDS SELECTIONNES

À l'issue de ces processus (qui peuvent prendre plusieurs mois), des notes sont attribuées en interne par chacune des équipes en charge (équipe qui évalue la Société de gestion et équipe qui évalue les investissements). La solution est présentée à un Comité interne ad hoc qui valide ou non la solution. La validation par le Comité déclenche la phase administrative. Quand cette phase est aboutie, démarre la phase de commercialisation et promotion (support de vente, reporting, présentation...). Dans le même temps, le produit est intégré à toutes les autres opérations de Due Diligences internes.

² Les méthodologies retenues par ABN AMRO Investment Solutions et par son gérant délégué peuvent différer mais les approches sont similaires.

SUIVI SOCIETE DE GESTION/FONDS SELECTIONNES

Notre objectif est de mettre à jour de façon régulière les informations disponibles sur les questionnaires (max : tous les 2 ans) et les questionnaires eux-mêmes (mise en place d'un outil interactif).

Ces questionnaires peuvent être revus à tout moment, de façon circonstanciée lors d'un évènement majeur survenu dans la vie du fonds et/ou de la société de gestion afin d'étudier si cet évènement peut modifier substantiellement les risques associés, (Moyens mis en place, style de gestion, performances etc.). Dans tous les cas, le Comité devra valider le maintien ou non du fonds sur notre liste de fonds disponibles à l'investissement.

SUIVI DE LA DURABILITE DES PORTEFEUILLES

Le respect des règles de gestion des portefeuilles est vérifié de façon régulière par les équipes des risques, ESG et analystes.

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Les idées d'investissement naissent au sein de l'ensemble de l'équipe d'investissement, sur la base d'un éventail de sources. Edentree ne dispose pas d'une liste d'exclusion préétablie, bien que les filtres Ethique/Valeurs servent à cette fin d'exclusion dans la pratique.

Les idées d'actions qui sont retenues font l'objet d'une analyse d'investissement et ESG afin d'évaluer leur pertinence pour l'inclusion dans l'investissement. En tant que sélectionneurs d'actions ascendants, il n'y a pas de seuil minimum de notation ESG ; les entreprises sont sélectionnées en tant que " satisfaisantes ", " appropriées avec prudence " ou " non satisfaisantes " sur la base de leurs mérites, ou peuvent "nécessiter un engagement pour continuer ". La matrice de filtrage interne typique d'Edentree est présentée ci-dessous : sur la base de leurs critères de base en matière de responsabilité/ESG, les entreprises sont marquées d'un rouge, d'un orange ou d'un vert en fonction de la qualité de la divulgation, de la gestion des risques ESG et des performances :

Business Ethics	Community	Corporate Governance
HIGH RISK		
Employment & Labour	Environmental Management	Human Rights
		HIGH RISK

L'équipe d'investissement prend continuellement en compte les risques et opportunités ESG, y compris ceux liés au changement climatique. Les risques/opportunités liés au climat au sein de l'univers d'investissement seront pris en compte au cours du processus de sélection dans le cadre du pilier "Gestion de l'environnement" (ou dans les évaluations éthiques/de valeurs des forages dans l'Arctique/sables bitumineux), ou lorsque l'équipe d'investissement prendra également en considération le risque climatique physique lorsqu'il est important.

Edentree reflète également les fortes contributions aux "solutions durables" à travers les produits et/ou services d'une entreprise. Il peut s'agir d'entreprises qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou à la séquestration du carbone atmosphérique, comme les entreprises d'énergie renouvelable, celles qui sont à l'avant-garde des modèles d'économie circulaire ou celles qui soutiennent l'agriculture régénérative. L'alignement sur leurs thèmes est reflété de manière similaire aux

critères de responsabilité/ESG, avec un système de code de couleurs et des détails sous-jacents fournis aux gestionnaires de fonds.

Education	Health & Wellbeing
N/A	N/A
Social Infrastructure	Sustainable Solutions
N/A	STRONG

Ils réalisent également une évaluation annuelle de l'empreinte carbone de chacun de leurs fonds d'actions sélectionnés et les gestionnaires sont encouragés à tenir compte de l'empreinte carbone de leur portefeuille lorsqu'ils envisagent des idées d'investissement.

Les controverses sont gérées sur une base régulière. Edentree est abonné à l'ISS-ESG qui fournit des mises à jour régulières sur les controverses dans un univers mondial. Les controverses significatives sont communiquées à l'ensemble de l'équipe d'investissement dans le cadre de leur mise à jour bihebdomadaire. En fonction de la controverse, l'équipe de l'Investissement Responsable peut utiliser cette information comme un déclencheur pour s'engager.

2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Toutes les équipes de la société de gestion sont impliquées au sein d'ABN AMRO Investment Solutions, mobilisées et formées de façon continue à l'évolution des réglementations et à l'intégration des enjeux ESG :

- **Conseil de surveillance, Directoire, Comité Exécutif** : définition et validation des axes de développement ESG/ISR, adéquation des ressources etc.
- **Equipe Finance** : suivi de l'évolution des encours ESG/ISR
- **Equipe ESG/ISR** : mise en place des processus, évaluation, conseil, politique de vote et d'engagement, reporting, formation, labellisation, animation du comité ISR mensuel, relation avec les fournisseurs ESG et avec la place financière, support technique transverse
- **Equipes analystes sociétés de gestion et analystes fonds** : évaluation ESG, mise en place de solutions ESG/ISR/Impact, engagement
- **Equipe commerciale et marketing** : document de présentation, site web, évènements, relation clients internes et externes, relation parties tierces et distributeurs
- **Equipe de gérants internes** : arbitrages des fonds, opérations de marché, suivi des performances, des marchés, rapport de gestion
- **Équipe de recherche quantitative** : filtres et analyses ESG, Tendances et thématiques, méthodologies
- **Équipe des Risques** : suivi des enveloppes de risques ESG, contrôles des ratios d'investissements ESG
- **Équipe Conformité** : veille et suivi réglementaire ESG, diffusion des valeurs interdites en interne, conformité des politiques ESG

- **Équipe Data Management:** vérification de la bonne intégration et restitution des variables ESG dans les outils internes
- **Équipes Structuration & Product Management:** en charge de la vie administrative des fonds, relation avec les régulateurs, mise en place et suivi des contrats de délégations

2.6 Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion³ ?

Chez ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs :

- Nombre d'analystes de fonds généralistes : 11
- Nombre d'analystes spécialistes ESG/ISR : 3
- Nombre d'analystes opérationnel : 4

Chez EdenTree Investment Management , gérant du fonds par délégation :

- Nombre de gérants de portefeuille dédiés au fonds : 1
- Nombre d'analystes spécialistes ESG/ISR : 2
- Nombre d'analystes opérationnel : 12

2.7 Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

INITIATIVES GENERALISTES

- UN-PRI (ABN AMRO&ABN AMRO Investment Solutions par filiation)
- Pacte Mondial (ABN AMRO&ABN AMRO Investment Solutions par filiation)
- Plénière de l'Investissement Responsable de l'AFG et Commission Gouvernement d'Entreprise de l'AFG (ABN AMRO Investment Solutions)
- Partenaire de la « Chaire Finance Durable et Investissement Responsable »⁴

INITIATIVES ENVIRONNEMENT/CLIMAT

- Climate Bond Initiative (ABN AMRO)
- Green Bond Principles (ABN AMRO & ABN AMRO Investment Solutions)
- PCAF Platform Carbon Accounting for Financials (ABN AMRO)

³ Il s'agit d'indiquer ici le nombre de personnes à taux plein (hors CDD et stage) amenées à travailler sur les problématiques ESG/ISR. Ces personnes ne consacrent pas l'intégralité de leur temps de travail à l'ESG/ISR, mais ces problématiques font partie intégrante de leur activité, au vu des processus et développement en cours.

⁴ <http://fdir.idei.fr/>

- RSPO Round Table for Sustainable Palm Oil (ABN AMRO)

INITIATIVES SOCIALES

- Rapport annuel sur les Droits Humains (ABN AMRO)

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

INITIATIVES GENERALISTES & ENVIRONNEMENT

- Indice sur l'accès aux médicaments (ATMI) <http://www.atminindex.org/>
- Indicateur d'accès à la nutrition (ATNI) <http://www.accesstonutrition.org/>
- Organisation internationale à but non lucrative ; Carbon Disclosure Project 'CDP' (carbon, water, and forest) <http://www.cdproject.net/>
- Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW) <http://www.bbfaaw.com/>
- Farm Animal Investment Risk & Return (FAIRR) <http://www.fairr.org>
- 30% Club on Diversity <http://www.30percentclub.org.uk/>
- Corporate Human Rights Benchmark (CHRB) <https://www.corporatebenchmark.org/>
- Workforce Disclosure Initiative (WDI) <https://shareaction.org/wdi/>
- Montréal Pledge <http://montrealpledge.org/>
- Paris Pledge <http://www.parispledgeforaction.org/>
- UK Sustainable Investment and Finance Association (UKSIF) (<http://uksif.org/>)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) (<http://www.iigcc.org/>)

2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la Société de Gestion ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Les encours totaux des actifs gérés dits « ISR »⁵ s'élèvent à 3,1 milliards d'euros répartis sur 18 fonds au 31 Décembre 2020.

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Les fonds responsables et durables gérés par Edentree totalisaient 1 949 millions de livre sterling au 30 septembre 2020.

2.9 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la Société de Gestion rapporté aux encours totaux sous gestion au 31.12.2020? **Art.173**

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Total Actif (Gestion et conseil) : 17,7 milliards d'euros

Total Actif géré : 15,6 milliards d'euros

Total Actif fonds gérés dits «ISR » : 3,1 milliards d'euros

⁵ Tels que définis par la Société de gestion d'actifs, ces actifs relèvent de leur classification en article 8 ou 9 selon SFDR

Les fonds gérés répertoriés dans cette rubrique répondent aux critères définis par la politique d'investissement durable de ABN AMRO Investment Solutions. Ces fonds sont classés soit article 8 - fonds promouvant des caractéristiques ESG soit article 9 - fonds promouvant des objectifs de durabilité au sens de la réglementation européenne SFDR.

2.10 Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la Société de Gestion au 31.12.2020?

ABN AMRO Investment Solutions gère 18 fonds ISR⁶ ouverts au public représentant un montant total d'actif sous gestion de 3.071 millions d'euros au 31.12.2020 :

Nom des fonds	Actif net en Euros
AAF CANDRIAM EMERGING MARKETS SUSTAINABLE BONDS	51.176.167
AAF CANDRIAM EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	99.333.396
AAF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	313.724.164
AAF GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	458.694.094
AAF LIONTRUST EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	218.064.720
AAF PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES	1.078.326.542
AAF SUSTAINABLE PROFILE 4	63.859.990
AAF SUSTAINABLE PROFILE 2	22.809.982
AAF SUSTAINABLE PROFILE 5	16.033.730
AAF BOSTON COMMON US SUSTAINABLE EQUITIES	120.883.353
AAF CANDRIAM GLOBAL SUSTAINABLE HIGH YIELD BONDS	30.254.221
ESPERANCE	9.017.650
TEGO DYNAMIQUE ISR	31.216.522
ABN AMRO SYMBIOTICS EMERGING MARKETS IMPACT DEBT	27.811.921
ABN AMRO CANDRIAM SUSTAINABLE TREASURY	208.771.624
AAF EURO SUSTAINABLE AGGREGATE BONDS	76.729.771
ABN AMRO PICTET GLOBAL ENVIRONMENT	47.143.260
ABN AMRO AEGON GLOBAL IMPACT EQUITIES	197.262.815

Lien internet vers la liste des fonds ISR :

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-socialement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Product_Range.html

3. Données générales sur le fonds ISR présenté dans ce code de transparence

⁶ Ces fonds prennent systématiquement en compte les critères ESG dans leur processus d'investissement (inscrit dans leur prospectus) et relèvent des catégories article 8 et 9 ; ils répondent à des niveaux de rating de soutenabilité Morningstar au minimum « Au-dessus de la moyenne ».

3.1 Quel est l'objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Approche globale

L'intégration des critères ESG se fait au niveau de l'analyse fondamentale et permet de mieux comprendre le modèle économique développé par l'émetteur. L'analyse ESG permet aussi de mieux appréhender les risques et les opportunités en matière de durabilité.

L'analyse ESG permet aussi d'identifier les pistes d'engagement auprès de l'entreprise (dans laquelle le portefeuille est investi) afin d'améliorer les bonnes pratiques ESG et de limiter les impacts négatifs sur la société qui nous entoure. C'est l'occasion d'installer un dialogue constructif avec l'émetteur, prometteur à terme, d'une valorisation financière pour l'investisseur et donc pour nos clients.

Les portefeuilles d'investissement sont exposés à **des risques de durabilité** qui peuvent avoir un impact négatif non négligeable sur les rendements à long terme. La société de gestion et son gérant de portefeuille délégué ont intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans les décisions d'investissement (en matière environnementale, sociale, de bonne gouvernance et Droits de l'Homme) ainsi que dans les processus de gestion des risques. Afin de ne pas exposer les portefeuilles à des risques de durabilité trop élevés, ABN AMRO Investment Solutions a décrit dans sa politique d'investissement durable, ses grands principes basés sur les exclusions, la méthodologie « ESG risk rating », la politique en matière de monitoring, de dialogue et d'engagement actionnarial.

De même, nos **choix d'investissement en matière de durabilité peuvent entraîner des incidences négatives et porter atteintes à d'autres indicateurs de durabilité**. Il revient à la société de gestion de tenter de les identifier et de les minimiser au mieux dans l'intérêt de ses clients et de la société qui l'entoure.

Pour plus d'information, se référer à nos rubriques « Cadre de gestion des risques de durabilité » et « Déclaration relative aux principales incidences négatives en matière de durabilité » disponibles en ligne.

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-socialement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

Objectif de gestion du fonds

Se référer à la rubrique 1.4 du présent document

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

L'approche adoptée par EdenTree Investment Management (EIM) pour intégrer les facteurs ESG dans son processus de gestion des investissements constitue un élément fondamental des politiques de responsabilité d'entreprise de la société mère d'EIM, « l'Ecclesiastical Insurance Group » (EIG), dont l'un des objectifs est d'être « le meilleur fournisseur d'investissements éthiques ».

Tous les fonds adoptent une approche qui englobe trois phases de sélection : éthique/valeurs, responsabilité/ESG et durabilité/thématique. Ils peuvent donc être classés comme combinant l'exclusion de participations de l'univers d'investissement, l'intégration de facteurs ESG positifs dans l'analyse financière, l'engagement sur les questions de durabilité et le vote par procuration au niveau mondial.

Les fonds ont adopté une approche de « profit avec des principes » dans laquelle les décisions d'investissements sont basées sur un investissement intégré et un dossier ESG.

3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du fonds⁷ ?

ABN AMRO Investment Solutions

Moyens internes

- Nombre d'analyste fonds dédiés : 2
- Nombre de spécialistes ESG dédiés : 3
- Nombre de gérant de portefeuille dédiés : 2

Moyens externes

- Sustainalytics: Agence de notation ESG, fournisseur de données ESG, Carbone, Controverses au niveau de l'émetteur et fournisseur d'analyse d'émetteurs privés et publics
- Morningstar direct: fournisseur de données ESG, Carbone, Controverse et d'analyse/classement des fonds d'investissement
- ISS Oekom: Fournisseur d'analyse d'alignement des portefeuilles par rapport aux objectifs environnementaux des accords de Paris et évaluation des solutions d'impact par rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies
- ISS Governance: Recommandation de vote et automatisation des procédures de vote

Edentree Investment Management

L'analyse des risques ESG d'EdenTree est fournie par ISS-ESG www.issgovernance.com, qui évalue chaque société au sein d'un groupe de pairs du secteur industriel. Cette évaluation est utilisée aux fins de l'analyse de premier niveau.

⁷ Il s'agit d'indiquer ici le nombre de personnes à taux plein (hors CDD et stage) amenées à travailler sur l'évaluation ESG/ISR. Ces personnes ne consacrent pas l'intégralité de leur temps de travail sur cette problématique, mais ces dernières font partie intégrante de leur activité, au vu des processus et développement en cours.

Les sociétés qui obtiennent une note inférieure à la moyenne du groupe de référence sont soumises à un examen ESG supplémentaire afin d'obtenir une recommandation d'investissement positive.

L'équipe IR effectue ensuite des recherches et des analyses supplémentaires à partir de documents accessibles au public, notamment :

- la documentation de l'entreprise (rapports annuels, sites Web et rapports de durabilité)
- Publications et sites Web de l'industrie ou d'organismes commerciaux
- les rapports et sites Web des ONG
- Recherches gouvernementales et universitaires, y compris les sites Web
- les initiatives de référence des investisseurs
- Agences gouvernementales et rapports d'audit

Edentree utilise les services du CDP pour réaliser l'empreinte carbone de leur portefeuille.

Edentree utilise les services de recherche fournis par Glass Lewis & Co. pour mener et exécuter les votes internationaux www.glasslewis.com pour leurs propres fonds.

3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le fonds ?

Vous trouverez ci-dessous la matrice d'analyse ESG prise en compte par le gestionnaire de portefeuille, EdenTree Investment Management :

ESG	Theme
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ethique des affaires ▶ Gouvernance d'entreprise ▶ Communauté ▶ Emploi et travail ▶ Droits de l'homme ▶ Gestion environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Education ▶ Santé et bien-être ▶ Régénération urbaine

Chaque entreprise éligible à l'investissement est évaluée à l'aide de la matrice d'analyse à neuf piliers ci-dessus par l'équipe ISR dédiée d'EdenTree Investment Management.

3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le fonds? Art.173

Principes mis en place pour lutter contre le changement climatique

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS a défini dans le cadre du suivi des risques de durabilité, son **plan climat**. Celui-ci comprend une liste d'activité auxquelles nous ne souhaitons pas que nos portefeuilles soient exposés (de par leur forte empreinte négative sur l'environnement) et la liste des engagements que nous prenons afin de

rendre les portefeuilles compatibles avec les objectifs de réduction de CO2 de l'accord de Paris.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre « Document sur le Climat », disponible sous la rubrique « Cadre de gestion des risques de Durabilité » sur notre site en ligne : https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-sociallement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Les questions liées au changement climatique sont prises en compte dans notre évaluation de la "gestion environnementale" d'une entreprise (l'un des six critères de responsabilité/ESG).

En ce qui concerne le changement climatique en particulier, Edentree examine l'engagement de l'entreprise à lutter contre le changement climatique et la manière dont le risque climatique est évalué. En outre, Edentree attend des entreprises qu'elles fournissent des informations transparentes sur la manière dont leurs activités sont affectées par le changement climatique et sur la manière dont elles contribuent au changement climatique par le biais des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, Edentree prend en compte les meilleures pratiques concernant la gestion des risques climatiques et la fixation par l'entreprise d'objectifs ambitieux de réduction des émissions. Nous encourageons les entreprises à fixer des objectifs fondés sur la science, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris. Edentree consulte les informations fournies par les entreprises sur le changement climatique et les encourageons à respecter les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En outre, Edentree est également membre institutionnel de l'IIGCC et du CDP pour soutenir son travail dans ce domaine.

Edentree réalise une évaluation annuelle de l'empreinte carbone de chacun des portefeuilles sous gestion (historique de 5ans) en utilisant les méthodologies et les données du CDP.

<https://www.edentreeim.com/blogs/keep-climate-change-at-the-forefront-of-our-agenda>

Prise en compte des risques et opportunités en matière climatique tels que définis par l'article 173

RISQUES PHYSIQUES : INTEGRES DANS LES CRITERES D'ANALYSE

La stratégie d'investissement du fonds ne prend en compte les risques physiques (définis à l'art. 173, comme l'exposition à des conséquences physiques directement causées par le changement climatique) ; ces risques sont inclus dans l'analyse de la "gestion environnementale" lorsque cela est justifié (concentration géographique d'une activité).

RISQUES DE TRANSITION : INTEGRES DANS LES CRITERES D'ANALYSE

La stratégie du fonds prend en compte les risques de transition (définis par l'art.173 comme l'exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas carbone) ; Le gérant analyse le positionnement de l'émetteur par rapport aux enjeux environnementaux en terme d'utilisation et de gestion des ressources (énergie et eau), de recyclage des déchets et de gestion de son empreinte carbone, etc.

INVESTISSEMENTS DANS L'UNE OU PLUS DES 6 ACTIVITES DEFINIES PAR LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPEENNE⁸ : INTEGRES DANS L'ANALYSE

Ce fonds ne cible pas spécifiquement les investissements "bas carbone". Toutefois, les opportunités d'investissement favorisant une économie à faible émission de carbone sont examinées, en particulier lorsqu'elles semblent constituer des solutions durables. Le gestionnaire est conscient de l'empreinte carbone de chaque émetteur, qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

INDICATEUR DE MESURE UTILISE PAR LE GERANT DU PORTEFEUILLE

EdenTree réalise une évaluation annuelle de l'empreinte carbone de chacun des portefeuilles actions sous gestion.

RISQUE RELATIF A LA PERTE DE LA BIODIVERSITE

L'impact de l'activité humaine sur la Biodiversité ne fait pas systématiquement l'objet de mesure. Il s'agit souvent d'évaluer si l'entreprise a mis en place une politique ou un programme sur ce sujet et est donc considéré comme un critère parmi d'autres du pilier « Environnement ». Au regard de l'accélération impressionnante de la perte de la biodiversité due à l'activité humaine et au réchauffement climatique (sur Terre et dans les Océans) ces 10 dernières années, il nous semble essentiel de traiter ce point séparément comme un risque majeur. Les données sont en cours de développement et de traitement.⁹

Méthodologie d'analyse appliquée aux émetteurs en matière climatique

La méthodologie utilisée par la société de gestion, ABN AMRO Investments Solutions afin d'évaluer le positionnement du portefeuille par rapport au changement climatique est celle de ISS-Oekom.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

<https://www.issgovernance.com/esg/climate-solutions/climate-analytics/>

GAZ A EFFET DE SERRE : MESURES

Les équipes de ABN AMRO Investment Solutions mesurent les émissions de gaz à effet de serre, passées, actuelles et/ou futures, directes et indirectes de chaque émetteur du portefeuille en utilisant principalement la méthodologie ISS-Oekom ; celle-ci couvre ainsi les scopes 1,2¹⁰ et 3. Nous utilisons aussi les données carbone communiquées par Sustainalytics pour comparaison (évaluation de l'homogénéité des données).

ALIGNEMENT SENARIO 2°C : EVALUATION

La société de gestion évalue¹¹ le positionnement du portefeuille par rapport à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique (en-dessous de +2 degrés d'ici 2050). Les résultats sont discutés avec le gérant du portefeuille dans l'attente d'un

⁸ https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance_fr

⁹ France : le décret de l'article 29 de la [loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019](#) relative à l'énergie et au climat viendra préciser le champ et le cadre d'application relatifs à la publication des données sur la préservation et la reconquête de la Biodiversité.

¹⁰ Le scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.

Le scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaires à la fabrication du produit.

¹¹ Outil ISS-Oekom

consensus de la place financière sur ce sujet et de lignes directrices plus précises des autorités de tutelle. Ces résultats ne sont pas publiés pour le moment.

3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...)?

Approche méthodologique

ABN AMRO Investment Solutions et EdenTree Investment Management ont développé leurs propres méthodologies. Nous décrivons ici plus en détail la méthodologie de la société de gestion en charge du fonds et du monitoring. Quand la société de gestion détecte un actif qui ne paraît pas en conformité avec la stratégie d'investissement, une discussion est alors engagée et une décision de maintien ou de vente dans le portefeuille est alors formulée. Les différences d'appréciation peuvent effectivement trouver leurs origines dans la méthodologie ESG utilisée.

Construction du score ESG d'un émetteur privé évalué par le gérant du portefeuille, EdenTree Investment Management

EdenTree a développé une approche ascendante où le processus d'investissement et le processus ESG sont intégrés. L'investissement et la recherche ESG ont lieu en parallèle au stade des idées.

Le fournisseur de données ISS-ESG, propose une méthodologie de notation ESG dans laquelle des hypothèses générales sont formulées quant à l'aptitude générale à l'inclusion. EdenTree tient compte des notations absolues et des notations des pairs lors de l'analyse des entreprises ; aucun autre système de notation n'est utilisé.

Les entreprises opérant dans des secteurs à "haut risque" sont généralement soumises à un examen plus approfondi des questions ESG.

EdenTree applique un système de " feux tricolores" à travers les évaluations de la responsabilité/ESG et du développement durable/thématique pour refléter le processus et la performance dans chaque domaine.

En plus de l'analyse écrite, celle-ci est communiquée aux gestionnaires de fonds sous forme d'évaluations tabulaires, dont un exemple est présenté ci-dessous :

Business Ethics	Community	Corporate Governance
		WEAK
Employment & Labour	Environmental Management	Human Rights

Education	Health & Wellbeing
SOME	N/A
Social Infrastructure	Sustainable Solutions
N/A	N/A

Les entreprises peuvent soit :

- Échouer à l'examen de l'éthique et des valeurs ou ne pas répondre aux normes qu'Edentree exige.
- Passer les filtres de l'éthique/des valeurs et de la responsabilité/ESG ; elle peut avoir des thèmes positifs

- convenir avec prudence; l'action peut présenter certains risques ou nécessiter un engagement avant d'investir

Construction du score ESG d'un émetteur évalué par la société de gestion d'actifs, ABN AMRO Investment Solutions

PHILOSOPHIE DES SCORES ESG CALCULÉS PAR SUSTAINALYTICS

Nous avons retenu la méthodologie d'évaluation ESG, « ESG risk rating » de l'agence de notation Sustainalytics¹² pour son approche en matière de risque de durabilité et sa vue sous différents angles via 20 MEI (Material ESG Issues)¹³.

C'est une approche quantitative de la mesure de la matérialité des risques ESG. Nous pouvons être amenés à combiner ces informations avec d'autres sources (venant de nos gérants délégués) en cas de besoin (si la valeur n'est pas couverte par notre analyse par exemple ou si l'analyse semble contradictoire par rapport à notre politique d'investissement).

Evaluation d'une entreprise (investissement dans des « titres de sociétés ») : cette approche des risques ESG distingue les risques ESG gérables (risque géré et lacunes dans la gestion de l'entreprise) des risques ESG non gérables. La note de risque ESG se compose des risques ESG non gérés qui ont été identifiés comme des lacunes (lacunes de gestion par rapport aux normes des groupes de pairs) et/ou comme des risques non gérables (en raison, par exemple, de la spécificité de l'activité ou des pressions réglementaires).

Cette décomposition des risques aboutit à une note finale réaliste et pertinente au regard de l'importance relative (en fonction du secteur d'activité) des critères ESG (incluant une dimension prospective).

Evaluation d'un pays (investissements dans des « titres d'État ») : la note ESG du risque pays mesure le risque pesant sur la prospérité à long terme du pays et sur son développement économique en évaluant la richesse nationale et la capacité du pays à l'utiliser et à la gérer de manière efficace et durable.

La richesse nationale est composée du capital naturel et produit intérieur brut, du capital humain et du capital institutionnel, ainsi que de la capacité du pays à utiliser et gérer ces capitaux de manière efficace et durable.

Échelle de notation : la note « ESG risk » est comprise entre 0 et 100 et distingue cinq niveaux de risque : négligeable (<10), faible (de 10 à 20), moyen (de 20 à 30), élevé (de 30 à 40) et sévère (>40).

À noter que plus la note de risque ESG est faible, plus le niveau de risque ESG est faible et meilleure sera la gestion par l'émetteur des questions de durabilité dans le futur (et par conséquent, plus faible est l'impact attendu des risques de durabilité sur la valeur de l'entreprise).

CONTROVERSE

Une controverse survient à la suite d'un changement de circonstances avec des incidences ESG négatives (potentielles ou avérées) sur l'entreprise. Les controverses

¹² <https://www.sustainalytics.com/>

¹³ Pour en savoir plus : <https://www.sustainalytics.com/esg-ratings>

ont un rôle important dans la note de risque ESG, laquelle évolue dès lors plus rapidement en cas de nouvelles informations disponibles.

Bien que faisant partie intégrante de la note globale « ESG risk rating », les controverses sont également évaluées de façon séparée sur une « échelle d'intensité » allant de 0 (aucune) à 5 (sévère).

Nous avons pour objectif d'éviter autant que possible les controverses sévères au sein de nos portefeuilles « ISR », car nous souhaitons préserver notre réputation et nous protéger de tout impact financier négatif dû aux risques ESG. Les listes d'exclusion mises en place devraient protéger nos portefeuilles de ces risques.

Les pays ne font pas l'objet d'une évaluation d'un niveau de controverse.

Evènements de nature à générer une controverse (pour exemple) :

Environnement	Social	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Incident environnemental opérationnel • Incident environnemental sur la chaîne d'approvisionnement • Incident environnemental sur les produits et services 	<ul style="list-style-type: none"> • Incident social sur la chaîne d'approvisionnement • Incident social auprès des communautés et de la société • Incident clients • Incident employés 	<ul style="list-style-type: none"> • Incident de gouvernance • Incident sur les politiques publiques • Incident lié à l'éthique des affaires

3.6 À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

Fréquence de réévaluation des notes ESG/controverses par Sustainalytics

Notes « ESG risk rating » : au moins annuellement et au fil de l'actualité

Notes de Controverse : au fil de l'actualité

Fréquence de mise à jour des notes ESG/controverse dans nos outils

Mensuelle

Gestion des controverses

Le gérant du portefeuille possède sa propre échelle d'évaluation des controverses. Il gère de façon indépendante la dégradation d'une controverse (déclenchant une vente ou une procédure d'engagement à sa propre initiative). Edentree utilise le système de controverse d'ISS.

Il est cependant contraint de prendre en compte la liste des émetteurs interdits de ABN AMRO Investment Solutions conformément à notre politique d'investissement durable décrite dans le présent document. La détention éventuelle d'un titre interdit par le portefeuille déclenchera une demande de vente (et indemnisation du portefeuille en cas de perte). La détention d'un titre à controverse élevé pourra faire l'objet de discussion (rationnel d'investissement, trajectoire d'engagement) entre la société de gestion et son gérant de portefeuille sous délégation.

4 Processus de gestion

4.1 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

EdenTree Investment Management, le gérant du portefeuille par délégation

APPROCHE GLOBALE

EdenTree Investment Management est un gestionnaire actif qui prend en considération son indice de référence.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Le processus d'investissement et le processus ESG sont intégrés. L'investissement et la recherche ESG ont lieu en parallèle au stade des idées. L'équipe chargée de l'IR a le pouvoir ultime de refuser d'investir dans une action proposée si celle-ci échoue à l'examen des valeurs et de l'éthique, si elle ne présente pas suffisamment de points positifs ou si elle présente un risque inacceptable au regard des critères de responsabilité et d'ESG.

EdenTree n'applique aucune pondération ou autre analyse quantitative.

Si un investissement cesse d'être éligible à l'inclusion, le gestionnaire du fonds disposera d'une période limitée appropriée et raisonnable pour vendre le titre à la baisse. Les entreprises qui changent de stratégie ou qui se lancent dans des domaines qui suscitent des inquiétudes peuvent également conduire à un désinvestissement après une période d'examen et d'engagement.

Toutes les entreprises sont analysées de la même manière.

4.2 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? **Art. 173**

Dans le cadre de leur processus de sélection, la contribution de toute action à l'inventaire carbone des fonds est évaluée et prise en compte.

EdenTree exclue l'exploitation minière et toutes les sociétés pétrolières transnationales, et ne détient aucune société engagée dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz dans ses fonds.

EdenTree adopte une approche de tolérance zéro à l'égard des sables bitumineux et du forage dans l'Arctique par le biais de ses filtres Éthique/Valeurs. De même, lorsque les équipes sélectionnent des entreprises de production d'électricité, elles examinent le mix énergétique et préfèrent généralement les entreprises dont l'inventaire de combustibles fossiles est réduit.

Depuis 2016, EdenTree réalise des empreintes carbone de portefeuille pour ses fonds, s'en sert comme base pour s'engager auprès des entreprises fortement émettrices de ses portefeuilles et pour s'engager auprès des clients sur le risque climatique.

EdenTree n'exclue pas de facto les industries fortement émettrices des portefeuilles (les produits chimiques, le ciment ou la sidérurgie), mais elles constituent une partie importante de leur analyse au stade de la sélection. Les actions peuvent être exclues de l'investissement si le risque carbone est considéré comme important et mal géré.

EdenTree n'a pas fixé d'objectifs spécifiques ou de budget carbone pour les fonds, mais ils pourraient envisager de le faire à l'avenir.

4.3 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds qui ne font pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ? Art. 173

Au niveau de ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

La société de gestion d'actifs, ABN AMRO Investment Solutions vérifie que sa recherche ESG couvre au moins 90% du portefeuille. Si ce ratio n'est pas Atteint, ABN AMRO Investment Solutions met tout en œuvre pour enrichir sa couverture (demande de notation auprès de Sustainalytics) et vérifiera auprès de son gérant délégué le rationnel d'investissement et l'alignement de l'investissement par rapport à la politique d'investissement durable du fonds.

Au niveau de EdenTree IM, gérant du portefeuille par délégation

Tous les émetteurs du portefeuille sont préalablement sélectionnés, notés en ESG selon une méthodologie propriétaire et validés en comité ad hoc par le gérant financier du portefeuille, EdenTree Investment Management.

Titres ne faisant pas l'objet d'une évaluation ESG ni par la société de gestion ni par le gérant : la trésorerie

4.4 Le process d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Oui. La méthodologie d'évaluation ESG de Sustainalytics a évolué courant 2019 : ainsi le ESG risk rating succède à l'ESG rating de Sustainalytics. Nous avons implémenté cette méthodologie dans nos outils et nos portefeuilles courant 2020 (après une phase de transition).

De plus, depuis Mars 2021, conformément à notre Politique d'investissement durable, nous implémentons une liste étendue d'exclusions.

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Oui. Le gérant du portefeuille a adopté la méthodologie d'ISS-ESG en début 2020.

4.5 Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Non

4.6 Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ?

Non

4.7 Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Non

4.8 Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Non

5. Contrôles ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ?

Liste des équipes en charge

Se référer à la partie 2.5 du présent document

Liste des contrôles effectués à ce jour sur le portefeuille

EDENTREE INVESTMENT MANAGEMENT, le gérant du portefeuille par délégation (en ex-ante)

- Les participations sont contrôlées par le système d'exploitation et de négociation de Charles River qui requiert l'approbation de l'équipe de l'IR avant l'achat lorsque des filtres s'appliquent.
- Les participations sont régulièrement contrôlées pour s'assurer qu'il n'y a pas de violation des critères d'éthique/valeurs et qu'elles continuent à répondre à nos critères ESG/responsabilité et durabilité/thématique. Ce contrôle est effectué en interne par l'équipe de l'IR, à l'aide d'informations fournies par des prestataires de services externes et d'informations accessibles au public.
- Les recommandations de désinvestissement sont soumises à un délai approprié et raisonnable, généralement trois mois civils. Les entreprises vendues doivent normalement être soumises à une nouvelle vérification avant tout autre achat prévu. Les sociétés en infraction sont signalées dans les rapports de violation de la direction déclenchés par le système d'exploitation et de négociation de Charles River et sont examinées dans le cadre de la fonction de conformité.

ABN AMRO Investment Solutions (en ex-post)

- Vérification quotidienne du respect de la liste des exclusions

- Vérification quotidienne du taux de couverture ESG (minimum 90%) et de la répartition des scores de risque ESG (« élevé » et « sévère »)
- Vérification mensuelle du score de durabilité, du niveau de controverse et de l'intensité Carbone des portefeuilles avec étude des variations de score
- Vérification trimestrielle du niveau global de la durabilité du portefeuille selon la méthode Morningstar (position dans le peer groupe du fonds)
- Rapport périodique ligne à ligne des risques ESG (scores ESG vs benchmark, allocation best-in-class/momentum, controverses, indicateurs d'impact, scénario 2°C)

6. Mesures d'impact et reporting ESG

6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs, évalue la qualité ESG de son fonds par :

- la nature engageante et significative du processus d'investissement
- la qualité de l'expertise de son gérant par délégation en matière ESG
- l'alignement de la composition des actifs du portefeuille par rapport à sa politique d'investissement durable
- la performance ESG/score carbone du portefeuille (versus benchmark)
- la note de durabilité externe attribuée mensuellement par Morningstar (Globes et green Leaf)
- L'obtention du Label LuxFLAG ESG (renouvellement annuel)

METHODOLOGIE UTILISEE

Se référer à la rubrique 3.5 du présent Code.

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

- La qualité ESG des Fonds, qui résulte de l'application rigoureuse de l'évaluation des risques/opportunités ESG dans le processus d'investissement
- Les performances des fonds en matière de qualité ESG sont reconnues par des panels indépendants du secteur sur une longue période ; le prix du "Meilleur fournisseur d'investissements éthiques" décerné par Moneyfacts pendant 12 années consécutives (2009-2020)
- Code européen de transparence en matière d'ISR - EdenTree Investment Management Ltd. Déclaration d'engagement, 2020/21
- Empreintes carbone annuelles de leurs fonds d'actions sélectionnés
- Surveiller la proportion d'entreprises/émetteurs parmi les 20 premières positions de chaque fonds évaluées comme " appropriées " et " appropriées avec prudence "
- Effectuer une analyse du nombre et de la gravité des controverses pour chaque fonds

- Les fonds sont parfois classés et évalués par des agences de notation externes

6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le/les fonds ?

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Edentree utilise de nombreux indicateurs d'impact avant de sélectionner un investissement (Gérant délégué) et afin de vérifier si la politique d'investissement est en ligne avec les objectifs du fonds (Société de gestion).

Ci-dessous, une liste (non exhaustive) des indicateurs les plus utilisés par le portefeuille.



ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

Nous relevons différents facteurs ESG via notre provider Sustainalytics et nous retrouvons les mêmes que ceux utilisés par Edentree avec ISS-ESG.

Nos rapports peuvent inclure les données suivantes :

ENVIRONNEMENT : Nous calculons l'empreinte carbone du portefeuille et l'intensité carbone. D'autres indicateurs sont également étudiés (en fonction de leur pertinence par rapport à l'activité de l'entreprise dans laquelle le portefeuille est investi) comme entre autres, la consommation d'eau et le taux de recyclage/traitement des eaux usées, le taux de recyclage des autres déchets, l'impact et le suivi de l'activité sur la biodiversité, etc.

SOCIAL/SOCIÉTAL : Au niveau de l'entreprise, nous relevons le taux de mortalité au travail. D'autres éléments peuvent être intégrés, si disponibles, tels que le taux d'absentéisme, le taux de recours à des pratiques d'intérim etc. , mise en place de ces indicateurs au niveau de la chaîne d'approvisionnement. La liste de indicateurs relève de la responsabilité sociétale de l'entreprise et recouvre donc les salariés, les clients et toutes les parties tierces (comme les actionnaires minoritaires par exemple si l'entreprise est cotée).

GOUVERNANCE : Entre autres, nous étudions le taux d'indépendance du conseil d'administration de la société, ainsi que sa compétence et sa diversité. D'autres éléments de « bonnes pratiques de gouvernance » sont aussi évalués tels que la mise en place de bonnes pratiques comptables et fiscales (taux d'amendes par ex.).

DROITS HUMAINS : Application des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ; nous vérifions, entre autre, si l'entreprise respecte bien la réglementation internationale en matière du respect du droit des enfants (principe 1). D'une façon plus générale, toute entreprise qui s'avèrerait en non-conformité avec ces 10 principes ne serait pas éligible à l'investissement.

6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion d'actifs

FICHE D'INFORMATION DU FONDS

- Données financières et bientôt ESG (en cours d'enrichissement)
- Disponibles sur le site web de la société de gestion d'actifs
- Périodicité : mensuelle, semi-annuelle et annuelle

SUPPORT DE PRESENTATION INVESTISSEURS

- Disponibles sur demande auprès de l'équipe commerciale
- Périodicité : environ 3 fois par an

GLOBES MORNINGSTAR

- Disponibles sur le site web de Morningstar
- Périodicité : mensuelle

RAPPORT LTECV article 173

- Disponible sur le site web de la société de gestion d'actifs
- Périodicité : annuelle

CODE DE TRANSPARENCE

- Disponible sur le site web de la société de gestion d'actifs

- Périodicité : Ad hoc

PRESENTATION GENERALE GESTION DURABLE (vidéo fonds et informations générales)

- Disponibles sur le site web de la société de gestion d'actifs
- Périodicité de mise à jour : suivant l'actualité

EdenTree Investment Management, gérant du fonds par délégation

Les informations sur leurs processus et la manière dont les fonds sont gérés d'un point de vue ESG sont mises à la disposition du public sur leur site Web, et les clients sont libres de clarifier toute préoccupation/problème avec les membres de l'équipe IR d'EIM directement.

Edentree publie régulièrement des documents de réflexion sous la forme de "RI Expert Briefings" et de "EdenTree Insights".

L'objectif est de publier trois nouvelles réflexions par an et cinq ou six Briefings d'experts RI. Au moins deux briefings par an sont consacrés aux actions détenues par les fonds.

En 2019, ils ont ajouté un nouveau volet à leurs Briefings d'experts de l'IR, appelé Briefings d'experts sur les "questions émergentes". Les exemples incluent des Briefings sur l'hydrogène en tant que carburant à faible teneur en carbone, le cannabis en tant que domaine d'investissement potentiel et la viande à base de plantes.

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ? Art. 173

Oui.

Conformément à sa politique d'investissement durable, ABN AMRO Investments Solutions n'a pas vocation à s'engager directement avec les émetteurs dans lesquels ses fonds investissent. En effet, cette fonction est déléguée à ses gérants de portefeuilles (externes). Cependant, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place une procédure de vérification et des actions de monitoring des actions d'engagement ainsi menées auprès de ses gérants délégués. Les attendus sont détaillés dans « Nos principes en matière d'engagement ».

En revanche, ABN AMRO Investment Solutions prend la responsabilité du vote aux assemblées générales pour les fonds dont elle assure la gestion conformément à sa politique d'investissement durable.

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site web :

https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/investissement-socialement-responsable-abn-amro-investment-solutions/Sustainability_related_disclosures.html

POLITIQUE D'ENGAGEMENT AVEC LES ÉMETTEURS POUR LE FONDS : EDENTREE INVESTMENT MANAGEMENT, GERANT DU PORTEFEUILLE PAR DÉLÉGATION

Politique d'engagement et rapport d'engagement (disponible uniquement en anglais)
www.edentreeim.com/amity-hub

POLITIQUE DE VOTE POUR LE FONDS¹⁴ : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS,
SOCIETE DE GESTION D'ACTIFS

Politique de vote et rapport de vote (disponible en français)

<https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/bas-de-page/informations-reglementaires.html>

¹⁴ Rapport agrégé

7. Annexes

7.1 Définitions AFG

Critères ESG	Environnement, Social et Gouvernance.
Dimension Environnementale	Désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement.
Dimension Sociale	Relative à l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur les parties prenantes, par référence à des valeurs universelles (notamment droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...).
Dimension de Gouvernance	Ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.
ISR	« L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.» (AFG – FIR, juillet 2013).
Émetteurs	Ensemble des entités (entreprises, États, agences, supranationaux ou collectivités locales) qui font appel au marché pour se financer en émettant des actions, obligations et autres titres financiers.

7.2 Approches (telles que définies par l'AFG)

Engagement	Fonds dont l'objectif est d'influencer le comportement des entreprises investies pour améliorer leurs pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. Des thèmes d'engagement doivent être définis et le suivi des actions d'engagement (dialogue individuel ou collectif, vote en assemblée générale, dépôt de résolution) doit être documenté.
Exclusion	<p>Il existe deux types d'exclusions que peuvent appliquer les fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EXCLUSIONS NORMATIVES <p>Les exclusions normatives consistent à exclure les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou conventions internationales (droits de l'homme, convention de l'OIT, Pacte Mondial...), ou les États n'ayant pas ratifié certains traités ou conventions internationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • EXCLUSIONS SECTORIELLES <p>Les exclusions sectorielles consistent à exclure des entreprises de secteurs d'activités comme l'alcool, le tabac, l'armement, les jeux d'argent et la pornographie pour des raisons éthiques ou de santé publique, ou encore les OGM, le nucléaire, le charbon thermique... pour des raisons environnementales.</p> <p>Les seules exclusions issues d'une interdiction réglementaire (ex : armes controversées, pays sous embargo...) ne suffisent à caractériser une approche d'exclusion.</p>
Impact investing ou investissement à impact	Fonds qui investissent dans des entreprises ou organisations qui ont pour but premier de générer un impact environnemental ou social positif. L'impact induit par les investissements doit être mesurable. En France, l'impact investing peut être assimilé aux fonds solidaires qui investissent dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).
Intégration ESG	L'intégration ESG consiste pour une société de gestion à mettre à la disposition de ses gérants des éléments d'analyse Environnementale, Sociale et de

	<p>Gouvernance (ESG) pour qu'ils puissent les prendre en compte dans leurs décisions d'investissement. L'intégration ESG repose sur des ressources appropriées : accès organisé à la recherche ESG, score ESG ou carbone du portefeuille ou tout autre indicateur de suivi ex post. Elle a pour but d'améliorer la compréhension des risques et opportunités liés à chaque émetteur.</p>
Sélection ESG	<p>Cette approche consiste à sélectionner les émetteurs ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. La sélection ESG peut revêtir plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • best-in-class : sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur d'activité. Cette approche inclut l'ensemble des secteurs de l'économie ; • best-in-universe : sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité ; • best effort : sélection des émetteurs démontrant une amélioration de leurs pratiques ESG dans le temps.
Thématique ESG	<p>Fonds qui sont spécialisés sur des thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Ils investissent dans des émetteurs dont les produits ou services contribuent à générer des bénéfices répondant à la stratégie d'investissement. Les entreprises sélectionnées doivent respecter a minima certaines exigences ESG comme une veille active des controverses en matière environnementale (E), sociale (S) et de gouvernance (G) et faire l'objet d'une démonstration de leur impact E ou S ou G.</p>

7.3 Engagement de l'AFG et du FIR et de Eurosif

L'AFG et le FIR veilleront à la promotion et à la diffusion la plus large possible du présent Code. Pour cela, ils s'engagent à publier sur leurs sites respectifs la liste de fonds signataires de ce Code.

www.afg.asso.fr

www.frenchsif.org

L'AFG et le FIR ne peuvent assumer aucune responsabilité légale ou autre pour des informations incorrectes ou trompeuses fournies par les fonds signataires dans leurs réponses à ce Code de transparence.



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros en fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

L'AFG a très tôt décidé d'apporter son plein appui au développement en France de l'investissement responsable.

Cette implication se situe dans le cadre plus global de son action de promotion de l'épargne longue (épargne investie en actions, épargne salariale et épargne retraite) et de la qualité des actifs (action en matière de gouvernement d'entreprise notamment), leviers du bon financement de notre économie et de la protection des citoyens contre les risques de l'existence.

AFG - 41 rue de la Bienfaisance 75008 Paris – Tél : +33 (0)1 44 94 94 00

45 rue de Trèves 1040 Bruxelles – Tél : +32 (0)2 486 02 90

www.afg.asso.fr - [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)



Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties prenantes qui réunit investisseurs, sociétés de gestion, agences de notation ESG, consultants, des acteurs de la société civile, ONG, syndicats et des personnalités engagées : avocats, chercheurs, journalistes...

Les missions du FIR incluent le plaidoyer auprès des pouvoirs publics ainsi que le dialogue avec les entreprises autour des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Le FIR est également à l'initiative du Prix de la recherche européenne "Finance et développement durable". Ce Prix, auquel sont associés les PRI (*Principles for Responsible Investment*), récompense chaque année depuis 2005 les meilleurs travaux académiques. Le Forum coordonne la Semaine de la Finance Responsable qu'il a créé en 2010.

Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

FIR - 27 avenue Trudaine 75009 Paris – Tél : +33 (0)1 40 36 61 58

www.frenchsif.org



Le Forum Européen de l'Investissement Responsable (Eurosif) est l'Association européenne pour la promotion des pratiques d'investissement durable et responsable. À but non lucratif, Eurosif travaille en partenariat avec ses membres, les foras nationaux européens partageant la même mission et s'appuie sur un réseau de partenaires. Ce réseau rassemble un large éventail de parties prenantes de l'industrie de l'investissement responsable, des gestionnaires de fonds à leurs prestataires de services spécialisés comme les agences de notation extra-financière par exemple. Basé à Bruxelles, Eurosif se concentre essentiellement sur les activités de plaidoyer en faveur de l'ISR et de la prise en compte des problématiques de développement durable dans l'investissement auprès des institutions européennes, sur la promotion du Code de Transparence Européen ainsi que sur la recherche et la réflexion autour des pratiques du marché et de leurs évolutions.

Eurosif est aujourd'hui l'organisation européenne de référence pour tout acteur intéressé par le développement des pratiques d'investissement responsable.

EUROSIF - 59, Adolphe Lacomblé, B-1030 Bruxelles – Tél : +32 (0)2 273 29 48

www.eurosif.org